



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du vendredi 19 novembre 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 10 novembre 2010

Publié le 22 novembre 2010

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 57

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 18

## Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Franck MELOTTE
M. Jean ESMONIN	M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT
Mme Colette POPARD	M. Alain MILLOT	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Benoît BORDAT	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Joël MEKHANTAR	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	M. Christophe BERTHIER	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	M. Philippe DELVALEE	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Philippe GUYARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Gilles MATHEY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elisabeth BIOT	Mme Françoise EHRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Patrick BAUDEMMENT
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Mohammed IZIMER	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	M. Norbert CHEVIGNY
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Gilles TRAHARD
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CAMBILLARD.
M. Patrick MOREAU	M. Philippe CARBONNEL	

## Membres absents :

Mme Nelly METGE	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAI
M. Lucien BRENOT	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Michel ROTGER	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Gaston FOUCHERES	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Jean-Philippe SCHMITT	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel BACHELARD	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE
	Mme Joëlle LEMOUZY pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	Mlle Stéphanie MODDE pouvoir à M. Philippe DELVALEE
	M. Roland PONSAA pouvoir à M. Jean ESMONIN
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Norbert CHEVIGNY.

---

**OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**

**Convention de rénovation urbaine d'agglomération - Rapport modificatif -  
réalisation de 10 logements PLUS-CD rue d'Alembert - demande de subvention -  
OPAC de Dijon - Projet de rénovation urbaine des Grésilles**

Dans la convention ANRU consolidée signée le 21 mars 2007, et par délibération du 29 juin 2006, le Grand Dijon finance à hauteur de 11 287 euros l'opération de construction de 5 PLUS CD rue d'ALEMBERT dans le cadre du programme de rénovation urbaine des Grésilles.

L'OPAC a déposé un dossier de demande de subvention pour 10 logements (soit 5 de plus qui compenseront la réduction de 5 logements de l'opération Magellan).

L'OPAC demande l'application de la Fongibilité pour cette opération dont le prix de revient est passé de 564 361 euros à 1 089 786 euros.

Cela se traduit pour le GRAND DIJON par une hausse de sa participation : 41 419 euros (pour 10 logements) au lieu de 11 287 euros (pour 5 logements) soit une augmentation de 30 132 euros.

La subvention demandée sur cette opération sera diminuée à due concurrence sur les programmes suivants réalisés par l'OPAC : Huguenet (- 21 079 euros) et Junot (- 9 053 euros).

**LE CONSEIL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :**

- **de substituer** cette délibération à l'ancienne délibération datant du 29 juin 2006 ;
- **d'attribuer** à l'OPAC de Dijon pour la réalisation de 10 logements PLUS CD une subvention de 41 419 euros ;
- **de diminuer** à due concurrence, c'est-à-dire de 30 132 euros, le montant des subventions du Grand Dijon sur les opérations de l'OPAC (Huguenet : - 21 079 euros) et Andersen (- 9 053 euros) ;
- **de dire** que le montant des dépenses sera imputé sur les crédits ouverts au budget de l'exercice 2011 ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte utile à l'exécution de cette décision